

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG
Centre national de gestion

Arrêté du 20 décembre 2012 portant inscription sur la liste d'aptitude des élèves directeurs des soins et élèves directrices des soins aux emplois du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière

NOR : AFSN1230794A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu l'article L. 6141-1 du code de la santé publique ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, notamment son article 56 ;
Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 relatif à la nomination des élèves directeurs des soins à l'École des hautes études en santé publique à compter du 1^{er} janvier 2012 ;
Vu les résultats proclamés par le jury de fin de formation qui s'est réuni en séance le 14 décembre 2012 ;
Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente, en séance du 20 décembre 2012,

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} janvier 2013, en application de l'article 16 du décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière, les élèves directeurs(trices) des soins mentionné(e)s ci-dessous, ayant satisfait aux épreuves de fin de formation du corps des directeurs(trices) des soins, sont inscrits sur la liste d'aptitude aux emplois dudit corps, par ordre alphabétique :

AGNES (Véronique).
ANNE (Brigitte).
BARANGER (Sandrine).
BERTHET (Brigitte).
BLED (Didier).
BOUVIER (Thierry).
BRUGEAT (Thierry).
BUNET (Monique).
CAILLAUD (Régis).
CHADFFAUD (Nathalie).
CHARRE (Philippe).
COCARD (Denis).
CONSTANT (Nelly).
DESTRIEZ (Philippe).
DEVAUD (Maria).
ETTWILLER (Valérie).
FERNANDEZ (Catherine).
FLAGEOLET (Sarah).

GIRAULT (Christine).
GONZALEZ (Françoise).
GUILLEMARD (Dominique).
JEGOU (Valérie).
KAELBEL (Maria).
LAMY (Myriam).
MC AREE (Caroline).
MOGUEN (Christine).
PELLASSY-TARBOURIECH (Denise).
PENTECOUTEAU (Marc).
SALGUES (Estelle).
SAMOYAULT (Marianne).
SIMON (Réjane).
STERVINO (Christine).
VOLLE (Guillaume).
WILLEMOT (Isabelle).

Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 20 décembre 2012.

*La directrice générale
du Centre national de gestion,*
D. TOUPILLIER